Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

LMNP Case déclaration 5ND avec ou sanc charges

Par jean14

Bonjour,

En cas de location meublée, en régime micro bic, faut-il renseigner la case 5ND de la déclaration d'impôts en intégrant, ou non, les charges ?

Je vous remercie,

Bien cordialement,

Par AGeorges

Bonjour Jean,

Oui, il faut intégrer les charges que vous avez fait payer au locataire.